

CONSEIL DE QUARTIER Ouest des Pentés

4 mai 2023

18h30 – 20h30 Mairie Lyon 1^{er}

Présent(e)s : Liste communiquée par la Mairie

Bureau du Conseil de Quartier : Didier Labbe, Anne-Marie Neulat, Dominique Dalin, Pierre Brenders (absent)

Rapporteur : Anne-Marie Neulat

Elus présents : Jean-Christian Morin, Benoît Sciberras,

Réunion mensuelle : le 1^{er} jeudi du mois à 18h30 (ou selon invitation)

Ordre du jour du 4 mai 2023

Tour de table des présents

1. CR sur le "Nouveau plan de circulation et le « validisme »
2. Point sur le dossier TAGS
3. CR réunion du comité de suivi « presqu'île à vivre"
4. Point sur le site internet
5. Point sur l'avancement des projets « budget participatif ».

Questions diverses

1. Tour de table- Présentation des présents

Participent à la réunion : H Fantinutti, Anne Villiem, B. Morin, F. Brondel, E.Hoffman, A. Gotteland, Marc Potti.

Rappel important : pensez à donner votre accord pour la diffusion de votre mail à Marie-Laure Bornet (Mairie): marie-laure.bornet@mairie-lyon.fr afin de recevoir en direct des informations du CDQ . 2 nouveaux participants

Organisation du CDQ Ouest des Pentés : Le CDQ se réunit en principe le 1^{er} jeudi du mois, de 18h30 à 20h30, dans la grande salle de la Mairie. Un mode travail sous forme de commissions a été mis en place, avec un rapporteur par commission.

(Voir en ANNEXE 2 la liste des 11 commissions au 15 décembre 22)

Le CdQ vient d'obtenir une adresse mail : cdq.lyon1.ouetdespentés@gmail.com

2. Nouveau plan de circulation de la presqu'île à Lyon et « validisme » : (rapporteur : Dominique Dalin)

L'apaisement de la Presqu'île de Lyon s'inscrit dans **le cadre du projet "Une Presqu'île à vivre"** qui comprend également le réaménagement de la rive droite du Rhône. « Pour que demain le centre de Lyon soit agréable à vivre pour toutes les générations et tous les usages ».

Or, apparemment, ce projet ne prend pas en compte, contrairement à ce qu'il prétend, « toutes les générations et tous les usages » :

En particulier, il ne prend pas en compte :

- Les **Personnes à Mobilité Réduite** qui auront du mal à circuler dans la ville. Ceci est d'autant plus choquant si on rapporte ce plan à l'invitation de la Ville à participer-assister à une formation-commission sur le « validisme » en mars 2022 et à l'article des « Ecologistes » en page 18 du numéro de « Mon Premier Energie-Hiver 2023 » intitulé « Contre le validisme, pour une vraie politique de l'inclusion »
Proposition : Je propose aux élus de faire une expérience, ne serait-ce que pendant une semaine : constituer des binômes et ne se déplacer qu'en fauteuil roulant, un qui pousse, l'autre installé dedans.
Ce problème d'accessibilité et de parking est également valable pour l'ensemble du personnel soignant en presqu'île (infirmières, médecins, aides à la personne...)
- **Les personnes habitant hors du centre** qui auront beaucoup de mal à y accéder ainsi que celles dont les horaires de travail sont décalés
- Il crée **4 sous-communes de Lyon** : Est-Ouest et Sud-Nord par la fermeture des quais et de la rue Grenette à la circulation
- C'est un peu la **mort de la vie culturelle**. Il rendra plus difficile l'accès à la culture, créant une ségrégation entre les habitants du centre-ville et ceux de la périphérie, même proche. A quoi sert d'aménager à grands frais la salle Rameau si seuls les riverains peuvent y venir puisque cet aménagement s'accompagne d'une diminution du nombre de parkings et de voies de circulation ?
- Il risque d'entraîner la **mort des commerçants** qui font vivre et animent le centre-ville, en accélérant le recours aux achats par Internet débuté avec le confinement. Les associations de commerçants ont adressé une lettre aux élus pour réaffirmer leurs arguments qui avaient été présentés en concertation, mais qui n'ont pas été pris en considération.
- **Cet ensemble de mesures risque** de finir par toucher le nerf de la guerre : sans les ressources provenant des redevances versées par les commerçants, comment le budget de la ville pourra-t'il être tenu ?

[Voir sur Internet : Un projet d'apaisement pour la Presqu'île | Ville de Lyon](#)

Réponse de JC Morin :

- Les points de circulation en presqu'île ont été étudiés au cours de différentes concertations (voir le point sur « la Presqu'île à vivre » (voir point 5) . Didier Labbe relate toutefois l'information entendue durant la réunion du comité de suivi (voir plus bas) indiquant que la décision du nouveau plan de circulation des bus était arrêtée.
- En termes de déplacements, la réduction de la place de la voiture, de la circulation de transit et du stationnement sera l'un des leviers pour libérer l'espace public, tout comme la redéfinition du réseau de transports en commun, où la part d'usage de la voiture doit être la plus faible.
- Un tiers des déplacements sont effectués en transports en commun. Le métro a une place prépondérante.

- Par exemple :
 - Le circuit actuel des bus 6 du 13 et 18, en particulier, L'arrêt Tobie-Robatel est maintenu, ainsi que la ligne du métro C restent inchangés.
 - Amélioration dans le plan du passage de bus à bus pour les fauteuils roulants
 - A l'étude : Une nouvelle ligne forte sera créée : circulation des bus sur la rive droite du Rhône permettant un lien entre hôtel de ville et Part-Dieu Villeurbanne. De ce fait la correspondance avec le métro C sera facilitée.
 - Rue Grenette : le nombre de véhicules passant dans cette rue serait inférieur à celui des véhicules empruntant la montée St Sébastien : 8 000 véhicules/jour, à comparer aux 80 000 sur le quai du Rhône en direction de Perrache : ce dernier point est donc prioritaire.
 - Dominique Dalin : Le problème d'accès pour chargement-déchargement, déménagements, vie quotidienne des riverains n'est pas réglé.
 - A la question d'H. Fantinutti de savoir si les documents sur ce sujet peuvent être mis en ligne, J.C Morin répond qu'ils sont accessibles sur le site de la Métropole « : « Je participe »
 - **Voir les rapports de la « Commission Communale d'Accessibilité »** sur Internet. La CCA est force de proposition et d'alerte autour de d'une meilleure accessibilité des personnes handicapées.
 - La CCA se réunit 2 à 3 fois par an en assemblée plénière.
- Lien internet : [Commission Communale d'Accessibilité | Ville de Lyon](#)

3. Présentation du Projet APICQ qui a été accepté (Rapporteur : Anne Villiem)

- **Le projet APICQ "Habitants, acteurs du changement"**, projet porté par le conseil de quartier Croix-Rousse Centre, a été très bien accueilli par le jury et accepté !
- Le projet consiste en **un double événement de rue les 3 et 4 juin**, suivi par 3 ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques et à l'importance de s'investir dans le Conseil de Quartier **les 6, 10 et 13 juin 2023**.
- Vous pouvez trouver la présentation qui a été faite devant le jury sur ce lien : <https://cloud.nebulae.co/s/2kJgYBDjiTbewyx>
- **Vous êtes toutes et tous conviés à participer à l'un de ces trois ateliers: les mardis 6 ou 13 juin, à 18h à la Maison Des Associations ou le samedi 10 juin à 9h au même endroit.** Ce sera notamment l'occasion de rencontrer des membres d'autres CdQ ainsi que de potentiels futurs membres de CdQ à recruter !
- **Vous êtes également très chaleureusement invités à passer au stand les 3 et 4 juin, place des tapis (devant la fresque mur69), entre 10h et 15h.** Accompagné de Félix et Clémentine, les deux autres porteurs de projet des CdQs Croix-Rousse Est et Croix rousse centre, j'animerai des sessions de fresque du Climat QUIZ.

- Nous avons **besoin de bénévoles sur place**, pour aider à l'animation du stand et pour parler un peu du CdQ aux habitants du quartier, nous comptons sur vous !
- N'hésitez pas à **faire tourner l'information autour de vous**, et à me transmettre vos coordonnées (nom, prénom et n° de téléphone) si vous prévoyez de venir à l'un des ateliers ou pour aider au stand.

4- Point sur la commission : « anti tags » : (rapporteur : Edouard Hoffmann)

- Edouard Hoffmann renouvelle ses 3 questions à la Mairie : nombre de plaintes déposées et dates, coût du traitement des tags par arrondissement, suivi du tagueur « Osh ». Pas de réponse à ce jour.
- Les bâtiments privés ne semblent pas souscrire à une solution de recouvrement des tags ; « façade nette » (proposé par la ville) ou « Aspectra » (société privée)
- La ville semble actuellement débordée par la recrudescence des tags, et des retards sont même signalés sur le site « TOODEGO » (site de signalement des tags)
- « Que deviennent les commissions « sécurité » et « propreté » ?

Réponse JC Morin :

- Discussion sur la forme et l'agressivité pour parler de ce dossier. Plusieurs personnes demandent de rester concentrés sur les questions de fond. JC Morin demande tout de même à faire part du fait qu'il n'est pas admissible que les élus soient pris à partie, voire injuriés. Ce à quoi Edouard Hoffman répond que lors de l'apostrophe qu'il a lancé au maire le 26 avril place Sathonay, ce n'est pas lui qui a injurié les élus. (Voir Presse Quotidienne)
- JCM déplore l'augmentation du nombre des incivilités. Des moyens supplémentaires ont été déployés pour recouvrir les bâtiments publics et les tags injurieux. Le CdQ bas des pentes fait le tour des commerçants pour les inciter à adhérer à « Façade nette ».
- Le 5 juin : une table ronde doit avoir lieu le « street art » avec des graffeurs à la Mairie du 1^{er}. Pierre Brenders, membre du bureau du CDQ ouest des Pentes représentera le CDQ Ouest des Pentes (rappel : une seule personne par CDQ).
- Proposition de diffuser la restitution de cette table ronde dans un compte rendu d'un prochain CDQ.
- Le CDQ Bas des pentes a mis au point un petit flyer à diffuser dans les copropriétés et les commerces : à récupérer auprès de Carol. (Anne-Marie)
- JC Morin a saisi la Métropole sur les sujets de propreté en général mais n'a reçu aucune réponse : Relance d'une date pour une prochaine réunion pour les 2 commissions : « sécurité » et « propreté ». Toutes les réunions prévues fin 2022 ont été reportées en raison de trop nombreux autres sujets à traiter. Pas de nouvelles dates.

Les membre du Bureau rapportent que lors d'une rencontre avec Mathilde Cortinovis et Nicolas Barnier, ils ont pu indiquer, qu'au-delà de la forme employée, les questions portées par Edouard Hoffmann sur la propreté de l'arrondissement, étaient fondées et qu'ils espéraient que des solutions concrètes soient apportées.

De même, ils ont demandé la confirmation que des plaintes ont été déposés par la mairie suite aux atteintes graves au patrimoine.

5- « Presqu'île à vivre » (rapporteur Didier Labbe)

Note sur le comité de suivi du projet "presqu'île à vivre" : Réunion en mairie centrale du 10 mars 2023

Objet : installation du comité. Présentation des résultats de la concertation. Présentation des grands axes du projet

Membres :

- Élus de la ville, de la métropole, des mairies d'arrondissements
 - Représentants du SYTRAL
 - Associations, syndicats ou organismes représentant les commerçants, l'éducation, les riverains, les artisans, la mobilité et le handicap, l'environnement
- Rôle du comité : Partager les constats, les diagnostics les questions et assurer le suivi opérationnel avec les élus et les équipes techniques. En particulier travail en appui de la définition de la et de sa mise en œuvre.
- Bilan de la concertation : 7 réunions publiques, 9 rencontres mobiles, 2900 réponses (riverains, visiteurs et commerçants) 62,5% des réponses en faveur de la piétonisation de la rue de la République. Le manque d'espace verts et la pollution sont les principaux problèmes signalés (50 à 60% des réponses) inquiétudes sur les accès à la presqu'île (ne pas perdre ce qui existe et qui fonctionne bien)
- Les grands principes de la presqu'île horizon 2030 :
- Un projet d'ensemble qui concerne la zone comprise entre le boulevard et La Croix-Rousse et la place Carnot incluant les quais. 2 opérations : la requalification de la rive droite du Rhône et l'apaisement de la presqu'île.
 - La mise en place d'une zone à trafic limité (ZTL) : Limiter le trafic automobile en fonction de l'usage du véhicule. L'accès sera réservé aux riverains, commerçants, artisans, livreurs, véhicules de secours. Les véhicules souhaitant transiter à travers la zone ne seront pas autorisés. L'accès aux parkings publics sera toujours autorisé. Le projet concerne la zone entre Bellecour et l'Hôtel de ville. La liste des « ayants droits » sera affinée dans les prochains mois pour une mise en œuvre en 2025. *(Beaucoup d'inquiétudes de la part des commerçants et artisans)*
 - Transformation progressive des espaces publics : La régulation des transports permettra d'envisager une transformation des espaces publics pour plus de végétal, plus de place pour les piétons et un confort urbain amélioré. (42 000 M2 d'espaces publics requalifiés) Exemples: piétonisation du nord de la rue de la République, de la rue J. Serlin, requalification de la place des Cordeliers (Transformation de la rue Genette qui sera fermée au trafic auto et réservée aux transports en commun, remise en valeur des bâtiments patrimoniaux) Réaménagement de la rue de la Barre et du nord de la place Bellecour avec le passage de la voie lyonnaise N°12. *(la fermeture de la rue*

Grenette qui va renvoyer le trafic de transit a généré des critiques vives des membres du comité et de l'incrédulité sur sa faisabilité)

- La desserte en transports en commun améliorée : La concentration des voyageurs et l'accroissement du trafic des piétons (piétonisation) et cyclistes en centre-ville nécessitent la modification des flux de transports en commun. Deux secteurs sont concernés :
 - Cordeliers Hôtel de ville : Aller : Les bus C3 et C14 emprunteront la rue Genette, le pont ml Juin, le quai de Bondy. La ligne 13 empruntera le même tracé jusqu'à Saint Paul puis rejoindra la presqu'île par le pont la Feuillée avant de remonter à La Croix-Rousse par la place Tobie Robatel. Dans le sens retour, le C3, C13 et C14 emprunteront le quai de la pêcherie. La ligne 19 effectuera son terminus à saint Paul. Le terminus de la ligne 18 reste à l'étude. Les lignes S1, S6, S12 seront maintenues avec une étude en cours sur le terminus de la S6 et S12.
 - Bellecour : réorganiser les terminus pour mieux les répartir en fonction de leur provenance géographique. Les terminus des lignes 20, 20E et 40 seront déplacés à l'ouest de la place Bellecour, côté Saône.
 - Création d'une nouvelle ligne forte Hôtel de Ville -Rive droite du Rhône /Part-Dieu-Villeurbanne

(Personne dans la salle n'a compris en quoi ces modifications allaient améliorer la desserte de la presqu'île. Les arguments employés n'ont convaincu personne. Vives critiques mais conclusion des élus sur le fait que la décision était prise.)

- Les équilibres commerciaux : Enjeux : Réguler le développement des activités commerciales pour maintenir une véritable diversité. Garantir un accès au foncier pour l'ensemble des activités Garantir la complémentarité. Un dialogue renforcé avec les acteurs locaux sera conduit pour mettre en place ce plan d'action. *(Demande d'une grande vigilance sur la conservation de commerces indépendants qu'il faut accompagner et limiter les grandes enseignes. Éviter que le centre se transforme en centre commercial)*

○ Calendrier :

2023 2024 : bilan de la concertation et définition du programme. Travaux sur les premiers secteurs : Rue E.Zola - Rue de l'Ancienne préfecture - Quai de la pêcherie - rue du Garet - Montée st Sébastien et mise en zone piétonne du bas des pentes

2025 : Mise en œuvre du nouveau plan de circulation, de la zone à trafic limité et de la nouvelle organisation des bus. Démarrage des travaux du secteur Serlin, République et Cordeliers.

Beaucoup d'incompréhension et de désaccords exprimés. De réels efforts d'explication et d'argumentation de la part des élus et des responsables techniques (L.Boffet). Le projet semble sur les rails même si certains sujets sont encore à travailler. Ateliers prévus ? Depuis pas de nouvelles.

[Voir sur Internet : Un projet d'apaisement pour la Presqu'île | Ville de Lyon](#)

6- Salle Rameau : (rapporteur Hélène Fantinutti)

- **Ouverture prévue pour la saison 2024-2025 après 2 ans de chantier**
Travaux retardés par le désamiantage et le curage préalables du bâtiment. Dès janvier 2023, les travaux extérieurs ont été lancés.
- Volonté de respecter l'aspect patrimonial (boiseries, parquets, vitraux)
- La Salle Rameau accueillera ainsi à sa réouverture en 2024 un tiers lieu au rez-de-chaussée, une scène tremplin (salle d'essais), des espaces modulaires, un incubateur, un lieu de convivialité et le foyer de la salle de spectacle.
- L'accès se fera par la rue de la Martinière
- Sous les toits, installation d'un restaurant panoramique (fermé) et non un « roof top » (ouvert) qui proposera de venir se restaurer ou de boire un verre dans une ambiance végétale, autour d'une cuisine durable.
- A noter que ce lieu servira de résidence à l'Orchestre de Chambre de Lyon (musique non amplifiée)
- La Grande Salle offrira une salle de spectacle, avec une jauge de 500 spectateurs assis, à 900 debout selon les configurations.
- Programmation de 120 dates. Baisse du nombre de spectacles par rapport au projet initial (260). Les concerts auront lieu les vendredi et samedi.
- 50% seulement des concerts seront en musique amplifiée

[Voir sur Internet : La salle Rameau va revivre | Ville de Lyon](#)

7- Point sur le site internet « Conseil de Quartier Ouest des Pentès »

- Le CDQ possède désormais une adresse mail utilisable par tous :
cdq.lyon1.ouestdespentès@gmail.com
- Compte tenu de la difficulté administrative pour la création et la gestion pérenne d'un site internet dédié au CDQ Ouest, il est proposé de créer une « page Facebook CDQ Ouest » : plus simple à gérer et gratuit. Cela permettra également de faire des liens avec les pages Facebook des autres CDQ, et les élus de la Mairie. Point à revoir avec Quentin Fernandes et Achille Audouard (Anne-Marie Neulat / Didier Labbe)

8- Point sur le budget participatif en cours : (rapporteur Anne-Marie Neulat)

Rappel : 2 projets ont été lauréats en 2022 pour le CDQ Ouest des pentes

- Fontaine des lions place Sathonay
- Mur peint place Morel
- Depuis la réunion à la Mairie centrale du 26 janvier 23, nous sommes en attente de la désignation de l'interlocuteur à la Mairie pour chaque projet alors que le délai de montage des projets avait été particulièrement court.

- Une autre réunion le 14 mars 23 à la mairie centrale avait pour objectif de faire un bilan sur la méthodologie (Dépôt des idées, analyse des idées, vote), et d'en tirer les conséquences pour la 2eme phase du budget participatif qui sera lancée prochainement.
 - ✓ Dépôt des projets : ce qui ressort : le dépôt était assez simple techniquement. Plusieurs ont signalé que le périmètre des idées "déposables" n'était pas clair (périmètre de la ville vs métropole, projet d'investissement vs fonctionnement etc..). Impossible de savoir avant de travailler sur un sujet si ce dernier était ou non dans le périmètre du BUPA. Beaucoup ont eu ce même problème : la mairie a reconnu que ces cas (projets non éligibles) serviraient de "jurisprudence" pour la 2eme phase. La mairie dit avoir elle aussi appris...Notre groupe a suggéré une ligne (hotline) pour savoir en amont si le projet était recevable ou non.
 - ✓ Analyse : "opaque", certains contestaient le chiffrage.
 - ✓ Vote : peu d'aide de la Mairie pour la campagne de vote. Certains ont trouvé très bien notre idée de faire un tract avec des QR codes. Certains regrettent que le vote en ligne favorise les jeunes et écarte une population moins à l'aise avec le vote informatique en ligne : prévoir une possibilité de vote en ligne à la Mairie, ou en format "papier" chez des commerçants.
 - ✓ Une remarque intéressante au cours de cette table ronde : les "gros projets" (budgets) éliminent d'office les "petits projets": => suggestion de faire 2 catégories.
 - ✓ Prochaine campagne APICQ à l'automne, merci de réfléchir à des propositions.

Mr Brenders n'a pas validé ce compte rendu (absent le 4 mai 2023)

Date prochaine réunion : à fixer (en principe 1er jeudi du mois, 18h30-20h30 Mairie 1er)

ANNEXE :

ANNEXE : Commissions travail CDQ Ouest des Pentes : Révision du 15 déc 22

Rapporteur souligné

11 Commissions CDQ Ouest des Pentes après révisions du 6 octobre (*) et du 15 décembre ()** (Rapporteur souligné)

1. **Commission culture** : Margot Nicoloyannis, Guillaume Marie, Pierre Brenders, Edouard Hoffmann, Leila Vitalien_(plus de rapporteur)
2. **Végétalisation** : Stéphanie Duqlas, Laure Caquot, Tien Hwang, Maurice Maillet, Annick Gotteland, Edouard Hoffmann, Florent Vivet
3. **Jardin des Chartreux** : Guillaume Marie, Stéphanie Duqlas, Didier Labbe, Christine Leprince, Anne-Marie Neulat
4. **Boulevard de la Croix Rousse et marché** : Dominique Dalin, Didier Labbe, Annick Gotteland
5. **Martinière – place Rambaud** : Hélène Fantinutti, Pierre Brenders, Bernard Fiole, Guillaume Deledalle
6. **Salle Rameau** : Christine Leprince, Margot Nicoloyannis, Christine Ramel, Hélène Fantinutti
7. **Ecole Truffaut** : Annick Gottland, Dominique Dalin, Josy Reby, Maurice Maillet
8. **Commission propreté** : Anne-Marie Neulat, Bernard Fiole, Dominique Dalin, Maurice Maillet, Edouard Hoffmann, Pierre Brenders
9. **Commission sécurité - circulation- mobilité** : Josy Reby, Bernard Fiole, Dominique Dalin, Didier Labbe, Guillaume Deledalle
10. **Bruit (+ Règlement des terrasses)** : Margot Nicoloyannis, Christine Leprince, Pierre Brenders, Hélène Fantinutti
11. **Commission anti tags (**)**: Edouard Hoffmann, Françoise Echernier, Pierre Brenders

(*) Les commissions : « Place Sathonay » « Mur peint place Morel » sont supprimées (action finie), « salle Rameau », « jardins des Chartreux » : suivi (**): nouvelle commission à communiquer aux membres du CDQ pour inscription